

DÉCISION
AGA-20-01-D2

D2

Rapport annuel 2019 des membres du comité exécutif

présenté à l'assemblée générale annuelle
du 22 octobre 2020



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

Présenté par :

Denis Provencher, Président intérimaire FIQ-SPSL

Manon St-Denis, Trésorière FIQ-SPSL

Isabelle Thibault, Secrétaire FIQ-SPSL

Francis Charbonneau, Vice-Président nord FIQ-SPSL

Peter Delli Colli, Vice-Président centre FIQ-SPSL

Julie Mathieu, Vice-Président sud FIQ-SPSL

Mylène Lavigneur, Vice-Présidente relations de travail intérimaire FIQ-SPSL

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Denis Provencher, Président intérimaire
35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Une année riche en changement et adaptation en lien avec le poste de présidente. Notre Présidente, Mme Julie Daignault est en absence depuis le 11 février 2019 et son remplaçant M. Matthieu Parker-Labonté donna sa démission le 4 septembre. Le comité exécutif nomma M. Denis Provencher Président intérimaire en date du 4 septembre 2019. Vous verrez dans ce rapport le bilan de ses activités du 4 septembre au 31 décembre.

Tournée des équipes locales

Cueillette de données

Dès le 5 septembre, le Président intérimaire entreprit une tournée des sept équipes locales pour recueillir une cueillette de données sur les éléments que les représentantes syndicales souhaitent améliorer – modifier – éliminer dans la structure actuelle.

Devant le volume des données recueillies, celles-ci ont été divisées en 3 parties soit celles en lien avec les statuts et règlements, les politiques et le fonctionnement du syndicat.

Cette tournée s'est terminée le 10 octobre, le comité exécutif en a pris bonne note et a tenu 2 journées complètes en 2019 à l'étude de ces données. Il est prévu une large consultation, en 2020, dans laquelle les personnes ayant travaillé à la création du FIQ-SPSL, les déléguées de département, les membres du conseil intermédiaire ainsi que le comité exécutif seront consultés dans le but d'avoir un rapport complet sur les améliorations à apporter à notre structure pour en arriver à des modifications aux statuts et règlements s'il y a lieu. Le tout dans le but d'avoir un syndicat évolutif et à l'image de ses membres.

Pour ce qui est des données recueillies en lien avec les politiques et le fonctionnement, un comité interne de l'exécutif sera mis en place en début 2020 pour faire les travaux.

Code d'éthique

Le 28 mai, le comité exécutif adopta un code d'éthique applicable à l'ensemble du syndicat de façon que toutes les personnes associées au FIQ-SPSL adhèrent aux valeurs du syndicat et de la FIQ.

Toutes plaintes sont adressées à la présidence, le Président intérimaire est intervenu à trois reprises durant l'automne.

La recherche d'une entente à l'amiable est privilégiée dans la mesure du possible.

Toute enquête est confidentielle et faite en toute discrétion. Les témoins ont l'assurance que leur nom ne sera pas divulgué, et ce même, dans le cas où il n'y a pas d'entente à l'amiable et que le litige doit être présenté au comité exécutif.

Toute plainte résolue à l'amiable n'est pas portée à la connaissance du comité exécutif.

Lors de sa tournée, le Président intérimaire à rassurer les équipes, que le code d'éthique était là pour tous et que les mêmes règles s'appliquaient autant au niveau des équipes locales que des membres du comité exécutif.

En tout temps, la présidence peut compter sur le support du service organisation syndicale de notre fédération, la FIQ.

Audition au Tribunal Administratif du Travail

Entrave aux activités syndicales du CISSS des Laurentides en refusant des libérations syndicales

Une journée d'audition s'est tenue le 10 octobre, dans laquelle tous nos témoins ont été appelés à la barre. Les refus de libération ont un impact direct sur le service que l'on donne à nos membres, que ce soit par la présence dans les bureaux syndicaux, la représentation et la défense de nos membres, les activités syndicales, notre système de communication et de mobilisation, etc...

Nous avons une moyenne de refus de libération de 10 refus/période de 28 jours.

Les auditions au TAT se poursuivront en début d'année 2020.

Interventions médiatiques

Plusieurs interventions/ visites des lieux et entrevues journalistiques ont été faites pour les endroits suivants :

- Unité des naissances à Saint-Eustache
- Urgence de Saint-Jérôme
- Visite de l'urgence le 26 septembre
- 3^e étage – hôpital de Mont-Laurier
- Fermeture fréquente des soins intensifs à Rivière Rouge

Rencontres/entrevues avec les journalistes

Dès l'entrée en fonction comme Président intérimaire, les interventions faites ont suscité l'intérêt des journalistes. Plusieurs dizaines d'entrevues ont été réalisées, et ce pour dénoncer, revendiquer de meilleures conditions de travail pour nos membres. Le tout a servi à faire avancer les dossiers en cours. Des entrevues ont été diffusées à grande échelle par de grandes stations telles que la télévision Ici Radio-Canada au bulletin de nouvelles provinciales par les journalistes Davide Gentile et Marie-Josée Comeau.

Les entrevues en direct ont été réalisées avec le 98.5 FM Patrick Lagacé et CFLO Mt-Laurier.

Les entrevues pour la radio et la presse écrite ont surtout été réalisées avec Radio-Canada Montréal, journal de Montréal, Québecor, la Presse, TVA nouvelle, journal l'Argenteuil, CIME-FM, Le Droit.

Rencontre ministre McCann

Rencontre le 8 décembre avec la Ministre à l'hôpital de Mont-Laurier, échange sur les problématiques d'attraction et de rétention pour le territoire d'Antoine-Labelle. Une demande a été faite pour que le gouvernement inclue ce territoire comme région éloignée pouvant bénéficier d'une prime d'éloignement. Cette demande de prime d'éloignement a été envoyée au comité de négociation provinciale, et ce, avec la mention et l'accord de la direction générale du CISSS des Laurentides.

Rencontre intersyndicale

Les rencontres intersyndicales sont l'endroit où la direction des ressources humaines rencontre les 3 syndicats au CISSS des Laurentides, soit le FIQ-SPSL, l'APTS et la CSN.

Lors de la rencontre du 31 octobre, une présentation de l'étude longitudinale de l'Observatoire sur la santé et le mieux-être au travail nous a été faite un groupe extérieur qui est en lien avec l'université de Montréal.

L'employeur entre dans ce projet, dans lequel seront recueillies par ce groupe extérieur des données probantes pour l'action et la décision en matière d'intervention et d'amélioration de la santé des employés.

C'est un projet qui sera sur 5 ans, avec des résultats disponibles annuellement dont l'employeur partagera avec ses syndicats.

Journée d'intégration des élues au CE

Dès l'automne, il fût établi que toutes nouvelles élues arrivant au comité exécutif auront une journée d'intégration avec la personne occupant le poste de présidente et s'en suivra également une journée avec la/les conseillère (s) qui lui sont attachée(s) pour le service-conseil FIQ.

Le but étant de mettre à jour les connaissances de la personne sur les pouvoirs, devoirs et responsabilités en lien avec ses fonctions.

Des travaux sont prévus en 2020, pour avoir un guide pour ces journées d'intégration.

Visite de l'établissement de détention de Saint-Jérôme

Nous avons des membres qui travaillent dans le milieu carcéral, un milieu géré par le ministère de la Sécurité publique. Depuis le début des années 2000 que cet établissement donne à contrat à un établissement de santé, les services de santé qui y sont donnés 24h/jour 7 jours/semaine. Pour notre catégorie, ce sont des infirmières et infirmières auxiliaires qui y donnent les soins nécessaires à cette clientèle qui est d'environ 450 détenus/prévenus.

Ce centre d'activité, d'un point de vue syndicale, relève de l'unité locale de Saint-Jérôme pour le service aux membres.

En novembre, une visite de l'infirmierie a permis à certaines représentantes syndicales de l'unité de Saint-Jérôme ainsi que de l'exécutif de prendre connaissance de l'endroit physique, du travail qui y est accompli ainsi qu'une bonne explication de la mission que le personnel infirmier y exécute.

Soutien aux équipes du secteur nord

Durant l'absence du vice-président secteur nord, le soutien aux équipes de ce secteur ont été faits par le Président intérimaire, que ce soit pour le comité de soins à Des Sommets ou pour tous les besoins qui ont été exprimés par les équipes.

Comité stratégique de main-d'œuvre

Une demande a été faite à l'automne pour que l'employeur créer un comité de travail regroupant des cadres supérieurs avec des membres du comité exécutif syndicale, et ce, dans le but d'établir des stratégies en lien avec la rétention et l'attraction du personnel sur le territoire des Laurentides. En novembre, la demande fut acceptée, une rencontre était prévue en décembre, mais à la suite du départ du DRH, la première rencontre a été reportée en début d'année 2020.

Participation au réseau des jeunes FIQ

Les présidentes des syndicats affiliés à la FIQ ont été invitées à la première journée du réseau des jeunes FIQ qui s'est tenue le 21 novembre. Un des buts visés était de les sensibiliser à faire une place importante au sein des organisations syndicales comme avoir un siège réservé au sein des exécutifs et un vrai pouvoir d'influence des comités jeunes des syndicats sur les décisions prises par les exécutifs des syndicats.

Participation au congrès de OIIQ

Le Président intérimaire a participé au congrès de l'OIIQ qui s'est tenu les 25-26 novembre. C'était la 99^e assemblée générale annuelle de l'ordre, par la suite comme chaque année se sont déroulés des conférences et des parcours thématiques sur la notion clinique, la gestion et l'enseignement.

Les conférences ont été :

- ✚ L'histoire et le système : comment (re)définissent-ils notre identité professionnelle?
- ✚ Pour aller au-delà du mot "leadership"
- ✚ Si l'examen m'était conté
- ✚ Confiance inébranlable pour naviguer sereinement dans les turbulences

Conclusion

Nous constatons que la réforme "Barrette" du gouvernement précédent amène son lot de problématiques à plusieurs niveaux, que ce soit la qualité de vie au travail ou la difficulté à garder le personnel en place par des mesures d'attraction et de rétention. La personne au poste de présidente devra continuer à dénoncer les situations abusives de l'employeur, encourager les membres à dénoncer de telles situations et voir à ce que l'employeur emprunte une voie d'amélioration des conditions de travail et non des mesures punitives pour corriger les effets du manque de personnel. Le travail d'équipe étant important, un support direct aux autres membres de l'exécutif doit être constant dans l'exécution de leur fonction.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL TRÉSORIÈRE 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Manon St-Denis, Trésorière

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Le rapport de la Trésorière se veut une synthèse des faits saillants des dossiers dont elle a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Dossier de la Trésorière

- Faire des suivis auprès de l'employeur pour le changement de poste des représentantes locales pour les primes à rembourser aux représentantes
 - Vérification des factures des libérations à rembourser au CISSS des Laurentides.
 - Préparation des documents pour le remboursement périodique à la CNESST
 - Concilier mensuellement les comptes, relevés bancaire et compte visa pour la tenue de livre
 - Effectuer les dépôts de chèques
 - Payer les factures
 - Gérer les banques de temps mensuellement
 - Traiter les réclamations et dépenses puis effectuer les remboursement requis
 - Responsable des dossiers Revenu QC/Agence de Revenu du Canada/Registraire des Entreprise/ CNESST
 - Garder à jour la politique des dépenses et veiller à son application
 - Gérer les activités FIQ et FTQ et les remboursements à recevoir
 - Faire un suivi avec l'employeur CISSS des Laurentides et le CISSS de Laval pour la mise en application de la formule de la cotisation syndicale applicable au 1^{er} avril 2019
 - Participer à un comité Ad hoc Trésorière de la fédération.
- Mandat : La fédération offre un service administratif soit : un soutien administratif et un soutien en comptabilité

Soutien administratif

Un outil sera mis en place en lien avec les libérations syndicales pour faciliter le suivi. Le tout nous permettant d'avoir des outils pour faciliter la tâche.

Soutien en comptabilité

Une formation en fiscalité (loi impôt) donnée par un fiscaliste.

- ✓ 3 rencontres par année
- ✓ Formation pour ce logiciel inclus par le service offert de la fédération. Un formateur se déplace à notre bureau pour cette formation.

- Faire des suivis auprès du fournisseur pour les dépenses annuelles
- Faire les dépôts et la vérification des cotisations syndicales ainsi que les paiements du FIQ-SPSL soit le per capita à la fédération, les versements périodiques à la CNESST, les comptes de dépenses aux représentantes syndicales ainsi que les fournisseurs.
- Présenter un bilan aux 4 mois au comité exécutif
- Faire la vérification de toutes les libérations syndicales, les comptes de dépenses.
- Préparer et faire adopter les prévisions budgétaires annuellement
- Préparer et faire adopter le rapport financier annuel et voir à ce que le rapport financier soit vérifié par le vérificateur comptable.

Conclusion

La lecture du présent rapport a offert un aperçu de ce qui a été fait au niveau de la trésorerie pour l'année 2019. Par la rigueur et la diligence du FIQ-SPSL, notre syndicat se trouve en bonne santé financière. Cela laisse donc présager une prochaine année où les défis et les luttes pourront être menés avec vigueur pour continuer d'améliorer les conditions de vie et de travail des professionnelles en soins des Laurentides.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL SECRÉTAIRE 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Isabelle Thibault, secrétaire

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Le rapport de la secrétaire présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont elle a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 11 décembre 2018, date d'entrée en fonction de la secrétaire au sein du FIQ-SPSL jusqu'au 31 décembre 2019.

Dossier Secrétariat

Les activités relatives au dossier secrétariat depuis la création du FIQ-SPSL.

- Rédiger et expédier la correspondance
- Rédiger les procès-verbaux des assemblées, des conseils intermédiaires et des réunions du comité exécutif (aux deux semaines) les inscrire dans un registre, les signer avec la présidente.
- Convoquer et envoyer les documents aux équipes locales soit pour les conseils intermédiaires ou les assemblées générales selon nos statuts et règlements.
- Faire les inscriptions, sur FIQ militantes pour les instances convoquées
- S'assurer de toutes les présences à toutes les réunions du comité exécutif ainsi qu'aux différentes assemblées et conseils intermédiaires.
- Faire la gestion des libérations syndicales des représentantes des unités locales en collaboration avec la présidente.
- S'assurer de la qualité de membre en règle en chaque circonstance.
- Mise en place d'un comité de travail pour la création d'un dossier unique
 - ✓ Composé de 3 membres du comité exécutif
Francis Charbonneau, VP-Secteur Nord
Isabelle Thibault, Secrétaire
Manon St-Denis, Trésorière

Autres mandats confiés par le comité exécutif

Invalidités

- Responsable régionale en invalidité pour le FIQ-SPSL
- Tenue des rencontres du comité des agentes en invalidité
- Offrir un soutien aux agentes en invalidité
- Participation à des rencontres avec l'employeur lorsque nécessaire

Membres du comité agentes en invalidité :

- ✚ Isabelle Thibault, secrétaire
- ✚ Hélène Vézina, ULAL
- ✚ Johanne St-Jean, ULAL
- ✚ Kim Demers, ULDS
- ✚ Hugo Le, ULPDH
- ✚ Nathalie Laplante, ULAR
- ✚ Annie Boucher, ULSJ
- ✚ Sabrina Beauregard, ULDM
- ✚ Brigit Cyr, ULTDB

Condition féminine

- Prise en charge du comité de condition féminine (automne 2019)
- Tenue de rencontre des membres de la condition féminine

Membres du comité de condition féminine :

- ✚ Isabelle Thibault, secrétaire
- ✚ Hélène Vézina, ULAL
- ✚ Marie-Ève Lacombe-Ranger, ULDS
- ✚ Marie-Josée Pariseau, ULPDH
- ✚ Karina Jomphe, ULAR
- ✚ Michèle Piché, ULSJ
- ✚ Sabrina Beauregard, ULDM
- ✚ Émilie Drolet, ULTDB

Élections

- Organisation et surveillance des élections pour :
 - Postes laissés vacants : ULPDH, VP sud, comité d'élection
 - Remplacements : VP RLT, VP sud
 - Projet pilote : structure de poste

Conclusion

C'est depuis le 10 décembre 2018 que la nouvelle secrétaire est en place. Il est important de savoir qu'il y a eu de la réorganisation au sein du CE à la suite de sa venue. Les dossiers de la secrétaire ont été diversifiés au courant de l'année 2019.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR NORD 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Francis Charbonneau, Vice-Président Secteur Nord
35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Le rapport du vice-président secteur Nord (ci-après le « VP Nord ») présente le détail des dossiers régionaux pour lesquels il était porteur pour l'entière ou une partie de la période qui s'étend du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Vous pourrez, entre autres, trouver un rapport pour les communications, la formation, la mobilisation et la vie syndicale ainsi que la sécurité sociale. Les dossiers où le VP Nord agissait à titre de coresponsable ou de soutien ne s'y retrouveront pas puisqu'ils seront élaborés amplement dans le rapport annuel du responsable du dossier.

Il ne faut pas oublier le soutien qui fut apporté tout au long de l'année aux équipes de représentantes élues du secteur nord soit : Des Sommets et Antoine-Labelle. Les postes non comblés et les absences maladie auront sans doute rendu la tâche plus difficile, mais en équipe nous sommes arrivées à passer au travers cette situation et les membres sont restés au cœur des préoccupations.

Communication

Au niveau des communications, la dernière année n'a pas fait exception et elle fut très occupée. L'objectif premier demeure que les membres soient informés des activités du syndicat et des périodes importantes à l'égard de la convention collective.

Médias sociaux

La page Facebook du FIQ-SPSL est demeurée très active tout au long de l'année. On peut noter une légère augmentation du nombre de *j'aime* ayant passé de 962 en 2018 à 1113 en 2019. Malgré le nombre de *j'aime* donné à la page, les publications rejoignent un nombre de personnes important. Les publications qui se trouvent sur la page visent un auditoire large avec des sujets plus politisés. On peut tout de même y trouver des sujets concernant seulement les membres.

Les responsables des communications des unités locales ont maintenu leur groupe fermé actif afin de transmettre de l'information à caractère plus locale et visant spécifiquement les membres de leur unité locale.

Le VP Nord souhaite que l'utilisation demeure importante, mais que l'information transmise soit filtrée afin d'être pertinente, mais surtout qu'elle ne surcharge pas les membres afin qu'elles demeurent actives.

Site Web

Le site web du syndicat est demeuré actif. En constante évolution, les sections ont été réaménagées afin de centraliser les informations en fonction des dossiers. Les membres ont ici

une référence importante quant à l'information de leur syndicat. Elles peuvent obtenir les activités à venir, les actualités, les conventions collectives, les documents constitutifs du syndicat et bien plus. La FIQ se sert également du site web du syndicat pour transmettre certaines informations.

En 2020, le VP Nord continuera d'être proactif, et les recherches d'améliorations pour le rendre encore plus dynamique seront régulièrement faites.

Envoi de courriel

L'envoi de courriel s'est poursuivi en 2019, et ce à plus de 4800 contacts. L'infolettre a été transmise environ une fois par mois. Une certaine relâche a eu lieu en fin d'année due à des circonstances hors de notre contrôle, mais le tout reprendra de plus belle en 2020. Les membres sont également informés des sondages en cours et elles reçoivent toutes les informations des assemblées générales par courriel.

Comité communication

Le comité communication s'est rencontré à deux occasions en 2019. Les participantes ont eu la chance de discuter sur la plate-forme cyberimpact, l'utilisation de Facebook et le site web. Elles se sont finalement prononcées sur des publications du FIQ-SPSL afin de les améliorer.

Membre ayant participé au comité

Francis Charbonneau, VP Nord	Maude Girard, ULSJ	Émilie Drolet, ULTDB
Hélène Vézina, ULAL	Marie-Ève Lajeunesse, ULARG	Matthieu Parker-Labonté, VP
Steve Fortin, ULPDH	Ezra Stolow, ULDM	Sud
Hugo LE, ULPDH	Jennifer Gunville, ULDM	
Marie-Michèle Meunier, ULSJ	Marie-Ève Lacombe, ULDS	

Clé USB

En 2020, une réflexion a été faite quant au processus d'accueil des nouvelles embauches. La remise de nombreux papiers s'avérait un choix utilisé par le passé, mais considérant notre volonté de prendre un virage vert, il fallait innover. Ainsi, une décision a été prise de faire l'achat de clé USB afin de remettre l'ensemble des documents pertinents au syndicat à nos nouvelles membres. Ainsi, les nouvelles professionnelles en soins des Laurentides ont toutes les informations syndicales sans devoir chercher dans la tonne de documents qu'elles reçoivent.

Formation

Le dossier formation fut très tranquille étant donné la conjoncture. Cependant, les membres ont pu bénéficier de plusieurs séances de la formation advocacy 3. Une formation qui portait sur les projets ratios ainsi que leur effet bénéfique pour les professionnelles en soins et les patients.

La secrétaire du FIQ-SPSL s'est assurée que les formations offertes par la FIQ soient données à l'ensemble des représentantes en fonction de leur dossier.

Mobilisation et vie syndicales

En 2019, le dossier de la mobilisation et la vie syndicale a été porté par plusieurs personnes. La grande organisation sous ce chapeau aura été sans contredit la journée de déléguées. Elle aura permis à tout près de 100 membres de l'organisation de se réunir afin d'échanger et d'approfondir leurs connaissances dans leur rôle.

Le comité mobilisation et vie syndicale s'est également rencontré en 2019 afin de peaufiner certains aspects. Le dossier le plus important qui leur a été attribué est l'analyse des assemblées générales et son processus afin d'améliorer la participation à cette instance suprême du syndicat. Le mandat qui provient du conseil intermédiaire sera continué en 2020 et un plan d'action sera mis en place.

Sécurité sociale

En 2019, la couverture d'assurance des membres de la FIQ a changé et elle est passée à La Capitale. Le VP Nord a obtenu toute l'information nécessaire auprès de la FIQ et il l'a transmise aux représentantes élues des unités locales lors d'un conseil intermédiaire. Cette procédure visait à ce que l'ensemble des représentantes des Laurentides soit au fait des changements à venir et pouvoir guider les membres dans les choix qu'ils devaient faire. Des publications ainsi que des kiosques d'informations ont été faits pour supporter les membres dans ce changement. Le dossier est passé sous la responsabilité de la VP Sud en cours d'année.

Conclusion

En conclusion, les dossiers chapeautés par le VP Nord ont souvent été travaillés dans l'ombre, mais elles sont le reflet de la réussite de chaque action. Ainsi, dans la prochaine année, le travail sera, encore une fois, de peaufiner et bonifier ce qui a été mis en place jusqu'à maintenant. Des

améliorations doivent être faites sur certains aspects et ils arriveront rapidement afin que les membres en ressortent gagnants.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR CENTRE 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Peter Delli Colli, Vice-Président Secteur centre
35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Le rapport du vice-président secteur Centre (ci-après le « VP Centre ») présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont il a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019. Il sera notamment question des activités syndicales réalisées en lien avec le dossier de santé et sécurité du travail (SST), avec le dossier du plan de développement des ressources humaines (PDRH) et avec le dossier de l'organisation du travail et des pratiques professionnelles (OTPP). Aussi, mentionnons la responsabilité politique du VP centre en soutien et support aux activités syndicales des unités locales du secteur centre soit : St-Jérôme et Pays d'en haut.

Dossier Santé et sécurité du travail (SST)

Les activités relatives au dossier SST pour l'année 2019 se sont articulées autour de la participation au CPSST Directeur ainsi qu'à la participation aux projets spéciaux en matière de SST.

- ✓ Comité sélection PAE
- ✓ La santé psychologique au travail
- ✓ Colloque régional CPSST-CISSS des Laurentides
- ✓ Mise en place et suivi d'un tableau de bord régional
- ✓ Élaboration Plan d'action Ministérielle 2019-2023

Comité sélection Programme d'Aide aux Employées (PAE)

Un sous-comité formé de 5 membres du CPSST Directeur en coordination avec la Direction des Services d'Approvisionnement. Ce comité a contribué à la sélection du fournisseur du PAE pour mieux combler les besoins identifiés par les salariées

La santé psychologique au travail

Un plan d'action en lien avec la santé psychologique au travail a été déployé dans l'ensemble des installations du CISSS des Laurentides. Parmi les actions mises de l'avant, notons la formation et la mise en place des « Capteurs ». Un projet où 600 salariées ont été formées pour détecter les signes de détresse psychologique sur les lieux de travail et comment apporter un soutien.

Colloque régional CPSST-CISSS des Laurentides

Un deuxième colloque CPSST – CISSS des Laurentides a été organisé . Ce colloque avait pour objectif une mise à niveau régionale en matière de prévention. Il fut notamment question d'un processus de communication efficace entre le pallier local et régional et d'exposés relatifs aux projets de prévention en cours dans les différentes installations du CISSS. Aussi, les militantes ont pu entendre une conférence portant sur la responsabilisation de chacun en matière de prévention.

Mise en place et suivi d'un tableau de bord régional

Un tableau de bord régional comportant des données régionales en matière d'accident de travail et d'invalidité a été mis en place. Le comité paritaire directeur en assure le suivi.

Élaboration Plan d'Action Ministérielle 2019-2023

En collaboration avec toutes les directions du CISSS des Laurentides, le CPSST Directeur est en processus d'élaboration du Plan d'action National visant la prévention des risques en milieu de travail et la promotion de la santé globale.

Plan de développement des ressources humaines (PDRH)

Les activités relatives au dossier PDRH pour l'année 2019 inclut principalement

- Participation au Comité paritaire de PDRH
- Processus PDRH
- Suivi des budget PDRH
- Projets de développement

Le suivi de ces éléments est aussi fait par le palier régional lors de la présentation des données cumulées pour l'ensemble du CISSS des Laurentides. Aussi, au niveau régional, un volet développement s'ajoute aux responsabilités du comité paritaire et cette année, le projet développement consiste à mettre en place une éventuelle plate-forme de formations permettant la diffusion d'activités de formations accréditées au CISSS des Laurentides.

Dossier organisation du travail et pratiques professionnelles

Le dossier OTPP a impliqué passablement de travail depuis la création du syndicat. Trois dossiers importants ont été menés au cours de la dernière année, soit :

- L'entente de rehaussement phase 2 et 3
- L'entente de mutation volontaire
- Comité OTPP : Élaboration du processus de comité de soins

L'entente de rehaussement phase 2 et 3

Ces deux ententes négociées par le VP centre en collaboration avec le VP relation de travail fait en sorte que les membres ont bénéficié du pouvoir de rehausser leur poste à un nombre de jour par 14 jours de leur choix , et ce à un maximum de 7/14 pour les infirmières auxiliaires et 8/14 pour les infirmières et inhalothérapeutes .

L'entente de mutation volontaire

Toujours en collaboration avec le VP relation de travail cette entente permet à nos membres de choisir le nombre de jour de travail lorsqu'elles obtiennent un poste sur un autre centre d'activité.

Comité OТПP Élaboration du processus de comité de soins

Les activités relatives au dossier Comité de Soins a donné suite à l'élaboration d'un processus lors de l'implantation d'un comité de soins. De plus, la création d'une boîte à outils guide les militantes locales quant à la mise en place d'un comité de soins.

Conclusion

Les activités reliées à la fonction de VP Centre ont été très diversifiées au cours de cette année . Elles auront sans équivoque permis de structurer certains dossiers régionaux et ainsi permettre à notre syndicat d'avoir une voix régionale qui porte, tout en maintenant notre vision syndicale en regard de la proximité des services à nos membres.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL VICE- PRÉSIDENTE SECTEUR SUD 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Julie Mathieu, Vice-Présidente Secteur Sud
35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Tout d'abord, il est important de se rappeler que le poste de VP sud a subi deux changements de détenteur afin de pallier en premier lieu au remplacement de la Présidente lors de son absence et, en deuxième lieu lors de la démission de l'élu sur ce poste. De ce fait, le rapport de la vice-présidente secteur Sud (ci-après le « VP Sud ») présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont elle a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 15 octobre au 31 décembre 2019. Il sera notamment question des activités syndicales réalisées en lien avec le dossier de l'accréditation Optilab, du PDRH et de la formation interne syndicale. Aussi, mentionnons la responsabilité politique de la VP sud en soutien et support aux activités syndicales des unités locales du secteur sud soit : Thérèse de Blainville, Lac des Deux-Montagnes et d'Argenteuil.

Dossier de l'accréditation Optilab

Depuis la création de l'accréditation syndicale distincte du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides- Optilab, le poste de VP Sud assure la représentation des membres du secteur Optilab de tous les Laurentides auprès de l'employeur du CISSS de Laval. Elle a donc assuré les fonctions de représentante syndicale pour les différents comités paritaires et pour la vie syndicale. Elle a travaillé en collaboration avec le VP Relation de travail pour la défense des dossiers de griefs en cours. Finalement, elle a participé à quelques rencontres et échanges avec les parties patronales des deux CISSS pour l'avancement du dossier de la réorganisation Optilab.

PDRH

La VP sud a eu comme mandat la responsabilité du dossier PDRH et la continuité des rencontres en lien avec le comité paritaire PDRH, avec l'aide du co-porteur. Pour l'année 2019, elle a participé à deux rencontres avec l'employeur. Au travers de celle-ci, elle a participé à la finalité et l'application des modalités du programme de mentorat en lien avec la lettre d'entente # 14, au suivi serré sur le bilan de la formation 25 heures pour les infirmières techniciennes et au bilan des activités de formation pour l'année 2018-2019.

Formation interne syndicale

La VP sud a eu comme mandat la responsabilité du dossier formation. Elle a donc procédé à l'organisation de la formation : Les ratios sécuritaires, un projet d'Advocacy rassembleur pour deux unités locales, soit Deux-Montagnes et Argenteuil.

Conclusion

Les activités reliées à la fonction de VP Sud ont été diversifiées au cours de cette courte période de son mandat. Elles auront sans équivoque permis d'assurer un bon support à la mission et l'organisation du FIQ-SPSL, au comité exécutif et aux unités locales de son secteur dans divers dossiers.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

RAPPORT ANNUEL VICE- PRÉSIDENTE RELATIONS DE TRAVAIL PAR INTÉRIM 2019



**FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides**

Mylène Lavigneur, Vice-Présidente Relations de travail par intérim

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec

Introduction

Le rapport de la vice-présidente relations de travail présente le cheminement fait par le service relation de travail pour l'année 2019

Le service des relations de travail est là pour représenter tous les membres du syndicat de façon équitable et avec célérité afin de défendre et promouvoir des conditions de travail justes et voir à agir rapidement dans les décisions et les orientations prise en matière de négociation avec l'employeur.

Structure des relations de travail

Comité des agentes

Le comité des agentes, est formé de 10 agentes syndicales, provenant des différentes unités locales du syndicat. Celles-ci se rencontrent 10 fois par année pour discuter de sujets qui touche la convention collective. Elles se donnent des enlignements pour une application juste de la convention collective à l'échelle de la région, favorable aux membres qu'elles représentent.

Lors de ces rencontres, divers sujets sont traités tels que : l'application d'article de la convention collective, procédure accélérée de dotation des postes, congé annuel, exigence de postes, TS, MOI.

Membres du comité des agentes :

Mylène Lavigneur, VPRLT intérim (30 octobre- 31 décembre)

Denis Provencher, VPRLT (1^{er} janvier- 30 octobre)

Hélène Vézina, ULAL

Johanne St-Jean, ULAL

Karolyne Brassard, ULDS

Hugo Le, ULPDH

Annie Chaloux, ULSJ

Lynda Groulx, ULSJ

Mylène Lavigneur (ad 29 octobre 2019), ULSJ

Brigit Cyr, ULTDB

Jonathan Huneault, ULDM

Sabrina Beauregard, ULDM

Nathalie Laplante, ULARG

Julie Mathieu, (ad 15 octobre 2019), ULARG

Conseillère syndicale FIQ

Le service conseil est assumé par des conseillères syndicales de la FIQ. Celles-ci se partagent entre elles les sept unités locales où les agentes syndicales se trouvent. Leur travail consiste à transmettre des informations et des conseils de nature stratégique, syndicales, relations de travail, juridiques etc... Ceci, afin notamment de défendre les conditions de travail des membres et de régler les problématiques vécues par ceux-ci.

Projet pilote structure de poste

Afin d'avoir accès à une vision globale et régionale de la structure des postes existants pour les professionnelles en soins œuvrant au CISSS des Laurentides, un projet pilote a été mis en place. Avec plus de 4000 membres et presque autant de postes permanents existants il était primordial de répondre aux objectifs suivants :

- Centraliser les informations pertinentes relatives aux postes existants
- Assurer une vision régionale précise et juste de la situation relative aux postes permanents des professionnelles en soins
- Assurer les suivis des processus d'octroi des postes de l'affichage à la nomination
- Répondre adéquatement au volume imposant de postes en dotation
- Avoir un cahier de poste unique et accessible tant aux membres de comité exécutif, qu'aux représentantes des unités locales

Procédure de griefs

La stratégie de l'employeur nous a démontrée encore cette année que, pour régler la majeure partie des griefs, ceux-ci doivent avoir une date d'audition. À son avantage, l'employeur attend à la dernière minute pour donner droit au grief ou pour tenter un règlement. Cette façon de faire de l'employeur, lui permet d'attendre plusieurs mois, voire même des années avant de corriger une situation et il se permet de négocier à son avantage la rétroactivité des sommes dues par cette stratégie. Les auditions devant un arbitre nous mènent souvent 2 à 3 ans après le dépôt du grief.

Le syndicat a actuellement plus de 7700 griefs actifs. Ce nombre volumineux, génère beaucoup de suivis et de temps pour les agentes syndicales. Leur professionnalisme et leur dévotion permet de maintenir un service de qualité et de proximité pour les membres. Encore une fois cette année, le Syndicat a pu obtenir de belles victoires, notamment au plan du paiement de la prime de soins critiques pour les conseillères en soins de l'ensemble de la région, par exemple.

CRT/CRG

Le comité de relation de travail se déploie en deux comités, soit : CRT/CRG régional et les CRT/CRG locale.

Le comité de relation de travail régional est composé du VPRLT, du VP co-porteur des relations de travail et d'une agente syndicale d'une unité locale, selon les sujets traités. Lors des CRT régional, les points discutés touchent essentiellement les problématiques en lien avec la convention collective vécues par l'ensemble de la région soit : article 18.04, déplacement, article 15.05 etc... Lors des CRG régional, les griefs traités visent des sujets d'ampleur régional tel que : exigences de postes, TS-TSO etc...

D'autre part, il y a aussi les comités de direction. Ceux-ci touchent spécifiquement, des problématiques vécues dans les unités locales. Par direction, les agentes syndicales présentent et défendent des problématiques spécifiques à leur unité locale tant au niveau des CRT que des CRG.

Réorganisations

Depuis la fusion des établissements, et la création du CISSS des Laurentides, l'employeur est en continuelle réorganisation.

Les réorganisations sont faites en vertu de l'article 14 de la convention collective nationale. Afin de réduire les impacts sur les salariées, le syndicat et l'employeur tentent de trouver des alternatives, et s'il y a lieu, en faire une entente. Un travail de collaboration est fait entre l'unité locale concernée, la VPRLT intérim, le service conseil-FIQ et les membres visés.

Les ententes sont adoptées selon les statuts et règlement lors des rencontres du conseil intermédiaire.

Il y a eu des ententes de réorganisation dans les centres d'activités suivant :

- Fermeture partielle du C/A SJ soins intensifs coronariens (4167) avec intégration dans le C/A cardiologie (4084)
- Fermeture totale du C/A DS équipe volante urgence/soins intensifs (2058) avec intégration dans le C/A DS urgence (2139) et le C/A DS soins intensifs (2129)
- Réorganisation du C/A PDH soutien à domicile-santé physique (3025)
- Réorganisation du C/A services ambulatoires (ARG-STJ) (0267)
- Réorganisation des C/A AL gestion & soutien au programme SC (1030), AL services infirmiers GMF (1040) et AL services généraux courants (1069)
- Fermeture partielle du C/A soins infirmiers CCD (5090) et intégration au C/A TDB CHSLD Blainville soins infirmiers/assistances (5218)
- Fermeture partielle du C/A SJ standardisation des produits (4501) avec intégration dans le C/A SJ continuum AVC (4199)

Les ententes

Plusieurs ententes ont été signés dans la dernière année, afin d'améliorer les conditions de travail, la sécurité d'emploi ainsi que la conciliation travail famille de nos membres.

- Horaire 7/7 ou (6/8) période estivale
- Liste des salariées détenant plus d'un poste
- Procédure accélérée de dotation des postes
- Remise du temps supplémentaire en temps chômé
- Prime de rotation
- Rehaussement des postes à TP et modalités d'octroi des quarts de travail additionnels créés. (CHSLD, CH)
- Rehaussement des postes à TP et modalité d'octroi des quarts de travail additionnels créés- deuxième phase. (Programme jeunesse, santé publique, SI éthique clinique, soutien à l'autonomie des personnes âgées)
- Rehaussement des postes à TP et modalité d'octroi des journées de travail additionnelles créés- troisième phase.
- Mutation volontaire des postes à TP et les postes d'embauches.

Optilab

La création d'Optilab par le ministère a fait en sorte que nos membres des centres de prélèvement de TDB, LDDM, et PDH ont quitté le CISSS des Laurentides pour être transféré au CISSS de Laval, cependant celles-ci continuaient d'exercer leur fonction dans les installations du CISSS des Laurentides.

En début d'année nous avons passé au tribunal administratif du travail pour faire reconnaître nos membres comme étant des salariées du CISSS des Laurentides.

Vers la fin de l'année, le CISSS de Laval nous signifiait son intention de fermer partiellement ou complètement Optilab.

Plusieurs rencontres avec les ressources humaines ont eu lieu afin de faire valoir les droits de nos membres.

La majeure partie des griefs ont été réglés à la suite des négociations avec l'employeur.

Le dossier suit son cours en 2020.

Conclusion

En conclusion, le travail effectué par le VPRLT par intérim est de s'assurer du respect de la convention collective, et de travailler à l'amélioration des conditions de travail des professionnelles en soins des Laurentides.